DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260909-2026_051-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 25 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le neuf septembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 3/09/2026
Date de publication : 11/09/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Bénédicte RUISSEAU, Claire PEYROTTES, Clément ROUSSEAUX, Jérémy FRANCOIS, Thomas DUBOIS, Sophie RIBAULT, Gérard TARDIF, Béatrice ROBINARD, Maëva MARCHIX, Daniel YAHIA

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Dimitri GÉA (pouvoir à Maëva MARCHIX), Nathan RENOUVEL (pouvoir à Gérard TARDIF)

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie BONNOUVRIER

<< >>

AFFAIRE 2026.051 : PLAN DE FINANCEMENT POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LIAISONS CYCLABLES AU NIVEAU DU ROND-POINT DES CHARRIERES ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE

Dans la continuité des aménagements cyclables réalisés le long de la VC2 en 2025 et suite à la reconfiguration du giratoire des Charrières, la commune de Quévert souhaite à présent réaliser les dernières connexions cyclables dans le quartier, bouclant ainsi le maillage de ce secteur en matière de mobilités douces.

Deux secteurs ont été retenus :

- Secteur 1 : poursuite de la voie verte existante route de Dinan jusqu'au giratoire des Charrières
- Secteur 2 : poursuite de la voie verte rue Sainte Anne jusqu'au giratoire des Charrières.

Le plan de financement de l'opération est le suivant.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Assistance à maitrise d'ouvrage	2 500.00 €	DETR 2026 *(attribuée)*	35 000.00 €
Maîtrise d'œuvre	12 000.00 €	Contrat départemental de Territoire	80 150.00 €
Travaux	150 000.00 €	Autofinancement	49 350.00€
TOTAL HT	**164 500.00 €**	**TOTAL HT**	**164 500.00 €**

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260909-2026_051-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus.
SOLLICITE une aide du Département au titre du Contrat de Territoire, et déposer un dossier de demande de subvention.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

